COMPÉTENCE 5
Du décret du 27 décembre 2022

LA PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION ET DE L'USURE PROFESSIONNELLE

PROGRAMME

État des lieux sur la désinsertion et l'usure professionnelle
- Définition de la désinsertion professionnelle
- Qu'est-ce qui participe à la désinsertion et à l'usure professionnelle ?
  - notion de vieillissement
  - le vieillissement au travail
- Quelles conséquences à la désinsertion professionnelle
- Les chiffres de l'assurance maladie

Comment prévenir la désinsertion professionnelle ?
- Des injonctions réglementaires
  - l'ANI du 09 décembre 2020
  - le PST 4 (2021-2025)
  - la loi santé-travail n°2021-1018 (22/08/2021)
    - la cellule PDP
    - exemples d'actions d'une cellule PDP
    - le rdv de liaison
    - la visite de pré-reprise
    - la CRPE
    - le projet de transition professionnel
      - CPF et notion de pénibilité au travail
      - le TPT
        - définition
        - points de vue sur le TPT comme aménagement avec/après cancer
      - l'essai encadré
- Prévenir l'usure professionnelle

Le handicap
- Définition et chronologie
- La loi du 5 septembre 2018 «pour la liberté de choisir son avenir professionnel»
- Qui sont les BOETH ?
- Le handicap au travail
- Le MDPH
- Se faire accompagner
- Les aides et outils liés au handicap
  - la RQTH
  - la RLH
  - la PCH
  - les aides financières AGEFIPH / FIPHFP
  - l'invalidité
    - invalidité vs RQTH
    - ne pas confondre : inaptitude, incapacité et invalidité !
- Extraits «récits de vie»
- Bibliographie

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES
24 au 25 septembre 2026 16 au 17 septembre 2027
*09 au 10 novembre 2026 *22 au 23 novembre 2027
*23 au 24 novembre 2026
*14 au 15 janvier 2027
25 au 26 mars 2027
24 au 25 juin 2027

ESPACE DE FORMATION
Paris-Montparnasse / *Distanciel

DURÉE		RÉF.
2 jours	**2090 €** ht repas inclus	**DESP**

OBJECTIF

- Acquérir les connaissances et outils pour prévenir la désinsertion et l'usure professionnelle

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître la législation relative à la prévention de la désinsertion et l'usure professionnelle
- Acquérir des méthodes et outils pour prévenir la désinsertion et l'usure professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins du travail, Infirmier(e) en santé au travail
- Assistant(e) de service de santé au travail
- Assistante sociale
- Service RH
- Membre cellule PDP
- Elus CSE
- Référent prévention

Décret du 27 décembre 2022

CETTE FORMATION FAIT PARTIE
DU PARCOURS SPÉCIFIQUE DE 240H
DES INFIRMIER(E)S EN SANTÉ AU TRAVAIL

EN SAVOIR +

Culture prévention et risques pro

INSCRIPTION EN LIGNE
Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer

Formation animée par :
CÉCILE SAC

- Ergonome
- I.P.R.P
- Enseignante en ergonomie

« La prévention de la désinsertion professionnelle est au coeur de la nouvelle loi santé au travail du 2 août 2021. Nous allons voir ensemble quels sont les leviers possibles à actionner pour mettre en place une stratégie de PDP »

Cécile SAC

Pré-requis : aucun

LES + DE VOTRE FORMATION

VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

VOTRE CONSULTANTE

L'expertise terrain de votre consultante, la richesse de sa pratique, son expérience terrain sont autant d'atouts qui vont venir enrichir et impacter votre pratique au quotidien pour mettre en oeuvre une politique de prévention de la désinsertion et de l'usure professionnelle au sein de votre structure.

VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

https://stagiaire.c3s.fr

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES

C3S
Prévenir, c'est agir
SANTÉ SÉCURITÉ SPORT

HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.
Les formations se terminent à 17h10.

ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.

PLANS D'ACCES

3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE

VOIR LE PLAN

38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS

VOIR LE PLAN

Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr